

## Le tourisme en Wallonie : prospective et quantification

Michaël Van Cutsem, directeur de recherche, responsable du Pôle Prospective

Intervention donnée aux « Assises de l'emploi dans le tourisme » en Wallonie, La Hulpe, 8 novembre 2012

---

Une version raccourcie de cette analyse a été publiée dans *Marché de l'emploi : Chiffres et commentaires*, n° 12, décembre 2012 (données de novembre 2012) et signée Jean-François Marchal. Elle est publiée sur [http://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/2012\\_12\\_MDE\\_Decembre2012\\_donnees\\_Novembre2012\\_V2\\_2C0\\_blobcol=urlvalue&blobtable=DocPar\\_Mungo&blobkey=id&blobheadername1=Content-Type&blobwhere=1358865080085&blobheadervalue1=application-pdf.pdf](http://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/2012_12_MDE_Decembre2012_donnees_Novembre2012_V2_2C0_blobcol=urlvalue&blobtable=DocPar_Mungo&blobkey=id&blobheadername1=Content-Type&blobwhere=1358865080085&blobheadervalue1=application-pdf.pdf)

À l'initiative du Centre de compétence Forem Formation Tourisme et en partenariat avec l'Institut Destrée et le FOREm, les Assises de l'emploi dans le tourisme en Wallonie se sont déroulées le 8 novembre 2012 à La Hulpe, dans un complexe hôtelier propice à l'évènement. Celui-ci poursuivait deux objectifs. D'une part, exposer le volet quantitatif de l'Étude qui entendait mesurer et définir l'emploi dans le tourisme. D'autre part, revenir sur le volet prospectif de la même étude qui faisait le point sur les enjeux stratégiques et les comportements à adopter pour le secteur. Cette analyse présente à la fois la méthodologie employée pour évaluer l'emploi direct et indirect engendré par le tourisme en Wallonie, ainsi que les pistes envisagées pour le secteur. Elle présente d'autre part un aperçu de la demande d'emploi et des opportunités d'emploi liées à ce secteur.

### Recherches méthodologiques

L'analyse résume le produit final – un double rapport quantitatif et prospectif - de quatre années de travail commun avec l'équipe dynamique et motivée du Centre de compétences « Tourisme » de Marche-en-Famenne.

Le processus partenarial et pluriannuel original qui a encadré ce travail a permis l'expérimentation, l'approfondissement, l'enrichissement mutuel, la conviction et l'impertinence, autant d'ingrédients nécessaires à une attitude prospective qui porte la volonté d'associer à la réflexion la nécessaire action. Chaque médaille ayant son revers, des impasses ont imposé des demi-tours, des inerties ont ralenti le processus, des résistances n'ont pas permis d'aller au bout des rêves initiaux.

Il peut également être utile de préciser que le travail s'est fait sous la supervision du service Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation du Forem.

Le travail prospectif du Centre de Compétences Tourisme a été initié dès l'installation, ou presque de l'institution. Celle-ci a voulu, à travers une démarche partenariale ouverte aux membres du réseau qu'elle voulait activer, organiser un séminaire de formation à la prospective, puis une réflexion méthodologique structurée.

Celle-ci posait notamment la question de la quantification de l'emploi. Parmi plusieurs approches possibles de quantification de l'emploi lié aux activités touristiques, le choix s'est porté sur une méthode développée par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques en France) qui suivait le principe directeur selon lequel il est possible « de définir les activités influencées par le tourisme à partir des activités qui présentent une courbe journalière d'emploi sur l'année comparable, en terme de saisonnalité, à celle de la fréquentation touristique »<sup>1</sup>. L'avantage principal de cette méthode est qu'elle est – moyennant quelques aménagements – facilement transposable sur tout type de territoire et permet dès lors des comparaisons entre différents pays ou régions, et pour autant qu'une disponibilité suffisante des données soit assurée.

Cette méthode se base sur le croisement de deux indicateurs. D'un côté, elle prend en compte la touristicité – un indicateur composite – des 262 communes wallonnes. De l'autre, elle considère le taux de touristicité des activités économiques qui est utilisé pour distinguer l'emploi permanent et l'emploi saisonnier. Ces deux indicateurs forment ensemble, à partir de classes spécifiques, une matrice permettant de décider la part de l'emploi affecté au tourisme par commune et par secteur d'activités.

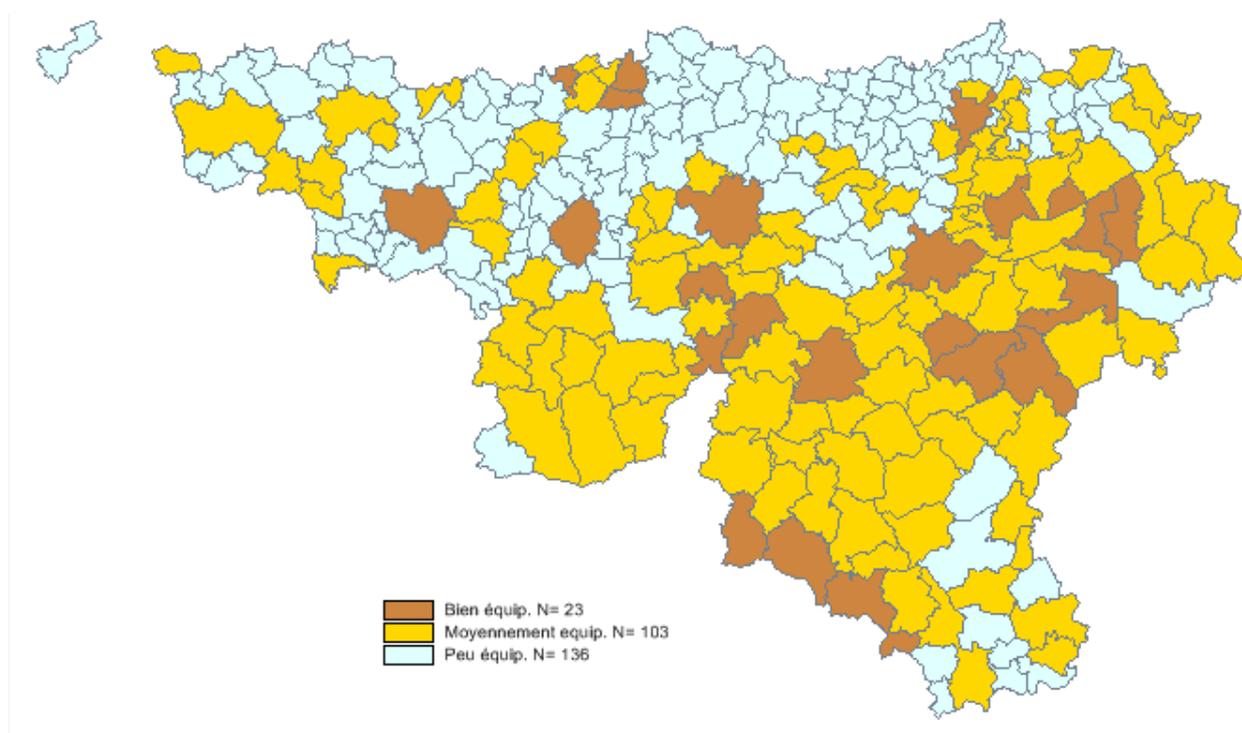
Le taux de touristicité des communes a été calculé à partir de 8 indicateurs disponibles pour la Wallonie, apportant une vision plus fine que dans la pratique française, à savoir : la capacité en hébergements touristiques, les arrivées et nuitées touristiques, la présence et la fréquentation d'un site touristique, l'emploi salarié dans la restauration, la capacité des restaurants, et la densité des résidences secondaires.

Sur base de ces indicateurs, les communes wallonnes ont été classées en trois catégories : « peu équipées en infrastructures touristiques » (52 % des communes) ; « moyennement équipées » (39 % des communes) et « bien équipées » (9 %). Par comparaison avec la France, la Wallonie se situerait à un niveau d'équipement touristique similaire à celui du Limousin ou de l'Aquitaine. Cette catégorisation n'a pas fait l'objet d'une mise en débat auprès des acteurs du secteur. Une telle consultation avait, dans une expérience passée comparable, plus que sensiblement « upgradé » le niveau d'équipement touristique de la Wallonie.

---

<sup>1</sup> PSAR Analyse territoriale, *Méthodologie d'estimation de l'emploi touristique – Guide méthodologique*, décembre 2005, p. 13.

## Carte 1 - Cartographie de la touristicité des communes wallonnes



Source : Institut Destrée

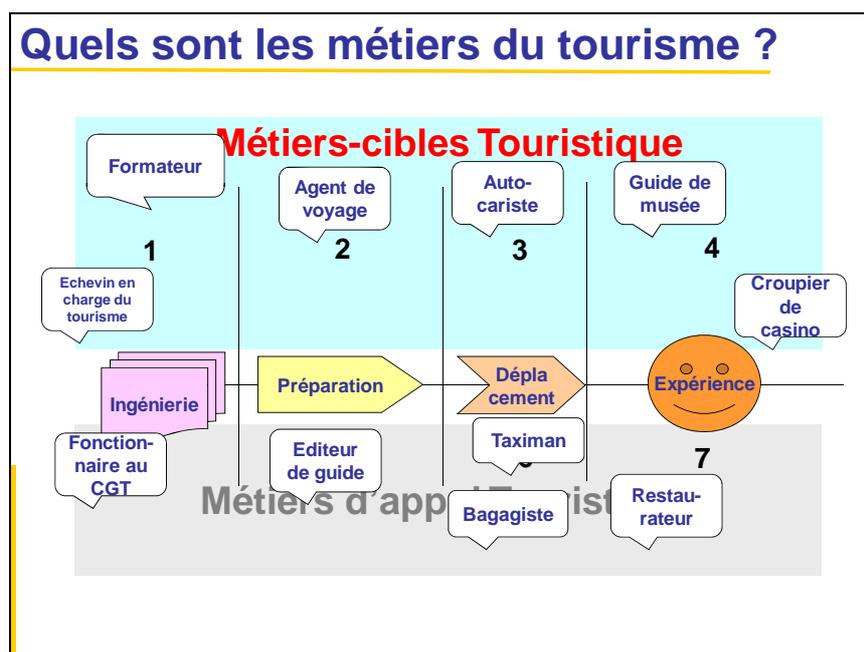
La deuxième étape visait à observer l'impact d'éventuels phénomènes de saisonnalité sur les secteurs d'activités, ce qui impliquait donc une disponibilité des données mensuelle<sup>2</sup> sur base d'informations extrapolées fournies par l'ONSS. A partir de l'ensemble des activités CODE NACE 5, soit la classification la plus fine, ne furent retenues que les activités « potentiellement touristiques » à savoir les activités produisant des services ou des biens consommés par des touristes.

Un point de départ avait été proposé : partir de la définition donnée par l'organisation mondiale du tourisme pour en définir les métiers et compétences principalement concernés : « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs »<sup>3</sup>. Cette définition nous paraissait devoir faire l'objet de plusieurs catégorisations en fonction des phases de l'expérience touristique mais aussi en fonction de la nature Front Office (métiers-cibles en contact avec le touriste) / Back Office (métiers d'appui) de la fonction touristique exercée, comme l'indique le schéma suivant :

<sup>2</sup> L'analyse française exploite des données journalières.

<sup>3</sup> Il s'agit de la dernière définition adoptée par l'O.M.T. et la Commission statistique des Nations Unies (2000).

Figure 1 : schéma exploratoire d'identification des métiers du tourisme



Associer à ce schéma des métiers-types touristiques, à titre d'illustration, a permis de montrer d'emblée la variété et la richesse des métiers potentiellement concernés par le tourisme, en ce compris les secteurs souvent ignorés par les approches traditionnelles, de l'ingénierie touristique et sans déjà s'intéresser aux volumes principalement concernés pour chaque catégorie.

En approfondissant la réflexion, notamment à partir d'une étude menée par le CEREQ<sup>4</sup>, dont l'approche a été guidée par l'information statistique disponible, une nouvelle liste de secteurs et de sous-systèmes particuliers a été définie selon plusieurs axes :

- la sélection de branches dont l'activité principale relève du tourisme telles que l'Hébergement ou l'organisation de voyages et réception de touristes ;
- la sélection de branches dont une part de l'activité relève du tourisme : typiquement mais non exclusivement la restauration, les transports, les loisirs ;
- les branches dont les activités ne relevant pas du tourisme, mais qui offrent des services ou prestations pouvant être consommées par les touristes ou dont l'activité relève du tourisme<sup>5</sup>. Cette catégorie, qui reprend le commerce alimentaire, le secteur des bâtiments et travaux publics, le secteur bancaire, etc. était jugée particulièrement pertinente par certains opérateurs locaux et observateurs qui y voyaient un potentiel d'emplois souvent oublié par les études. De manière plus générale, cette question renvoyait au taux de touristicité des communes.

Nos recherches précédentes nous inclinaient par ailleurs à y ajouter les métiers de l'enseignement ou du secteur public liés de près ou de loin au tourisme. Le résultat, résumé

<sup>4</sup> Christophe GUITTON, Nathalie AGUETTANT, Chantal LABRUYÈRE, et al. , *Les métiers du tourisme : approche nationale*, Cereq, Net. Doc , n° 23 , 2006 , 121 p.

<sup>5</sup> Cf. étude sur les emplois liés au tourisme en région (SPOT, 2007).

dans le tableau ci-dessous, se voulait plus riche mais difficilement gérable. Pour faire court, deux questions se posaient d'emblée :

1. où s'arrêter dans l'énumération des métiers ? (ce qui impacte inévitablement le volet quantitatif de l'analyse)
2. comment déterminer les métiers stratégiques sur lesquels concentrer l'analyse des besoins dans une optique prospective ?

**Tableau 1 : inventaire des secteurs d'activités et des sous-systèmes « métiers »**

Secteur d'activité	Sous-système
Hébergement	Hébergement hôtelier Hôtellerie plein air Villages de vacances Gîtes et chambres d'hôtes Tourisme social / YMCA
Boire et manger	Restauration traditionnelle Restauration d'hôtels Fast-food Cafés, débits boissons
Activités découverte / détente	Attractions récréatives Attractions naturelles Attractions culturelles et patrimoniales Attractions "sportives"* Bien-être Casinos
Vente	Tours opérateurs Agences de voyage
Accueil - promotion	MT /OT / SI Fédérations (province) OPT / BTO Editeurs papier e-tourisme Associations professionnelles
Transport	Autocars Transport aérien (aéroports régionaux) Taxi / transport collectif Train
Commerce, artisanat	Boutiques souvenirs Artisanat traditionnel Produits agro-tourisme Marchés touristiques / évènementiels Aires d'autoroutes / gares / aéroports Commerce traditionnel localisé
Evènementiel	Festivalier Spectacles annuels Marchés / brocante à renommée

	internationale Foires d'exposition ...
Tourisme d'affaires	Séminaires et conférences Event organisers ? Traduction et interprétariat ? ...
Ingénierie touristique	Consultance touristique CGT / OTW Muséographie, muséologie, ... Certification Gestion politique / stratégique
Education / formation / enseignement	Formation initiale Formation qualifiante Formation continue Enseignement à distance

Le principal écueil méthodologique que nous avons par conséquent du intégrer – il était impossible de simplement l'éviter – concernait l'assimilation constante qui s'opère naturellement entre :

- le tourisme en tant que secteur d'activité objet de plusieurs types d'analyses
- les métiers et compétences nécessaires à son fonctionnement.

### Traitement statistique

A travers le traitement statistique, il s'agissait d' comparer les évolutions par mois de ces secteurs préalablement retenus avec les évolutions d'activités dites « de référence » comme les hôtels, les restaurants, les campings... En fonction de la corrélation plus ou moins forte des secteurs d'activités avec les secteurs de référence, l'activité se voit classée comme étant 100 %, fortement, moyennement, faiblement touristique, voire non touristique. Certaines corrections manuelles peuvent être effectuées et l'ont effectivement été pour considérer des situations particulières non lisibles à travers la seule saisonnalité des activités (par exemple, les casinos ou les thermes).

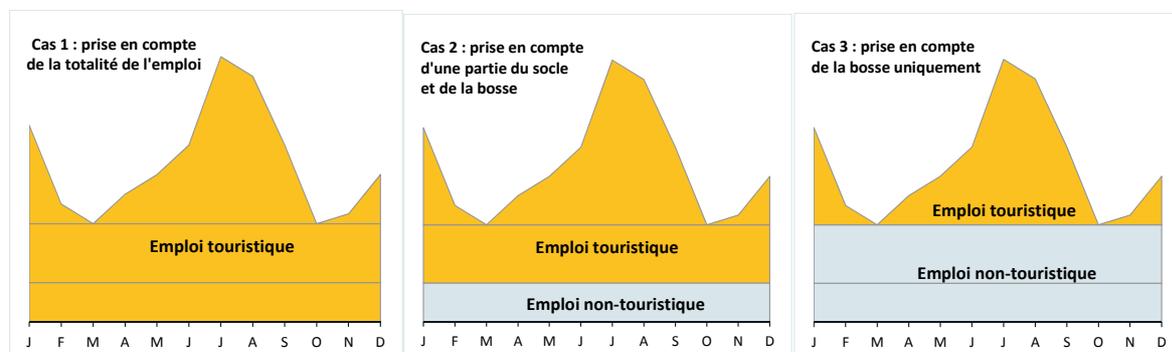
L'emploi lié au tourisme est nécessairement plus important dans les zones touristiques que dans les zones non touristiques. Pour rendre compte de ce fait, l'INSEE a établi des règles de décision permettant de définir, pour chaque activité, la proportion de l'emploi qui doit être attribué à l'activité touristique selon que la commune dans laquelle a lieu l'activité est très touristique, moyennement touristique ou peu touristique. Le tableau suivant résume ces règles de décision.

Sur base de la corrélation entre les deux taux de touristicité, la matrice suivante a pu être construite, indiquant quatre modes de calcul la part de l'emploi par secteur d'activité et par commune affecté au tourisme :

**Tableau 2 : matrice activité / typologie**

TYPE D'ACTIVITE	TYPE DE COMMUNE		
	bien équipée pour le tourisme	moyennement équipée pour le tourisme	peu équipée pour le tourisme
100% touristique	<b>tout</b>	<b>Tout</b>	<b>Tout</b>
Fortement touristique	<b>bosse + partie du socle</b>	<b>Bosse + partie du socle</b>	<b>rien</b>
Moyennement touristique	<b>bosse + partie du socle</b>	<b>Bosse</b>	<b>rien</b>
Faiblement touristique	<b>bosse</b>	<b>Rien</b>	<b>rien</b>
Non touristique	<b>rien</b>	<b>Rien</b>	<b>rien</b>

Le « socle » correspond aux emplois existants toute l'année, y compris hors de la saison touristique (ou des saisons touristiques). La bosse correspond au surplus d'emplois que l'on observe lors de la période touristique et que l'on attribue à l'activité touristique. Dans le premier cas, l'intégralité de l'emploi est prise en considération. Dans le deuxième cas, est retranché le socle de l'emploi non déterminé par le tourisme. Dans le troisième cas, seul l'emploi « saisonnier » est pris en compte. Cet emploi saisonnier est calculé sur base de l'évolution mensuelle de l'emploi dans l'activité. Dans le dernier cas, aucun emploi n'est comptabilisé comme emploi touristique.



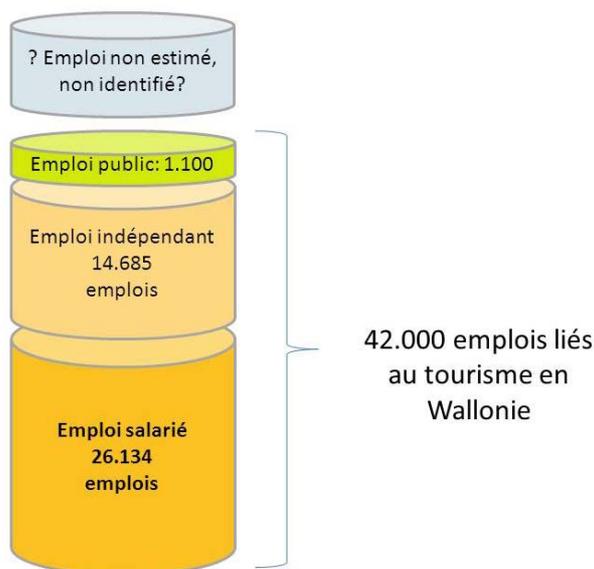
Source : INSEE

Quelques exemples permettent de clarifier ce schéma théorique. Pour les campings (activité 100 % touristique) à Bouillon (commune bien équipée en infrastructures touristiques), le cas 1 est de mise. La totalité de l'emploi annuel est prise en compte. En revanche, pour les activités foraines (activité fortement touristique) dans la commune d'Arlon (commune moyennement équipée en infrastructures touristiques), il convient d'appliquer le cas 2. Concrètement, la méthode retient les emplois saisonniers et une partie des emplois non saisonniers. Pour un secteur comme les cafés et tavernes (activité moyennement touristique) dans la commune d'Andenne (commune moyennement équipée en infrastructures touristiques), la méthode applique le cas 3, c'est-à-dire qu'elle ne prend en compte que les activités saisonnières et présuppose donc un surcroît d'activités de ce

secteur lié à une fréquentation touristique ou, à tout le moins, saisonnière. Ces exemples illustrent

### L'emploi lié au tourisme en Wallonie

En appliquant donc la méthode INSEE appliquée aux données wallonnes, le tourisme en Wallonie représenterait, en tout, environ 42 000 emplois effectifs en 2010. Ce total peut être décomposé comme suit : 26 134 emplois salariés en juillet 2010, obtenus par la méthode INSEE appliquée à la Wallonie ; 14 685 emplois indépendants obtenus à partir des données de l'INASTI et environ 1 100 emplois publics locaux (communes et provinces).

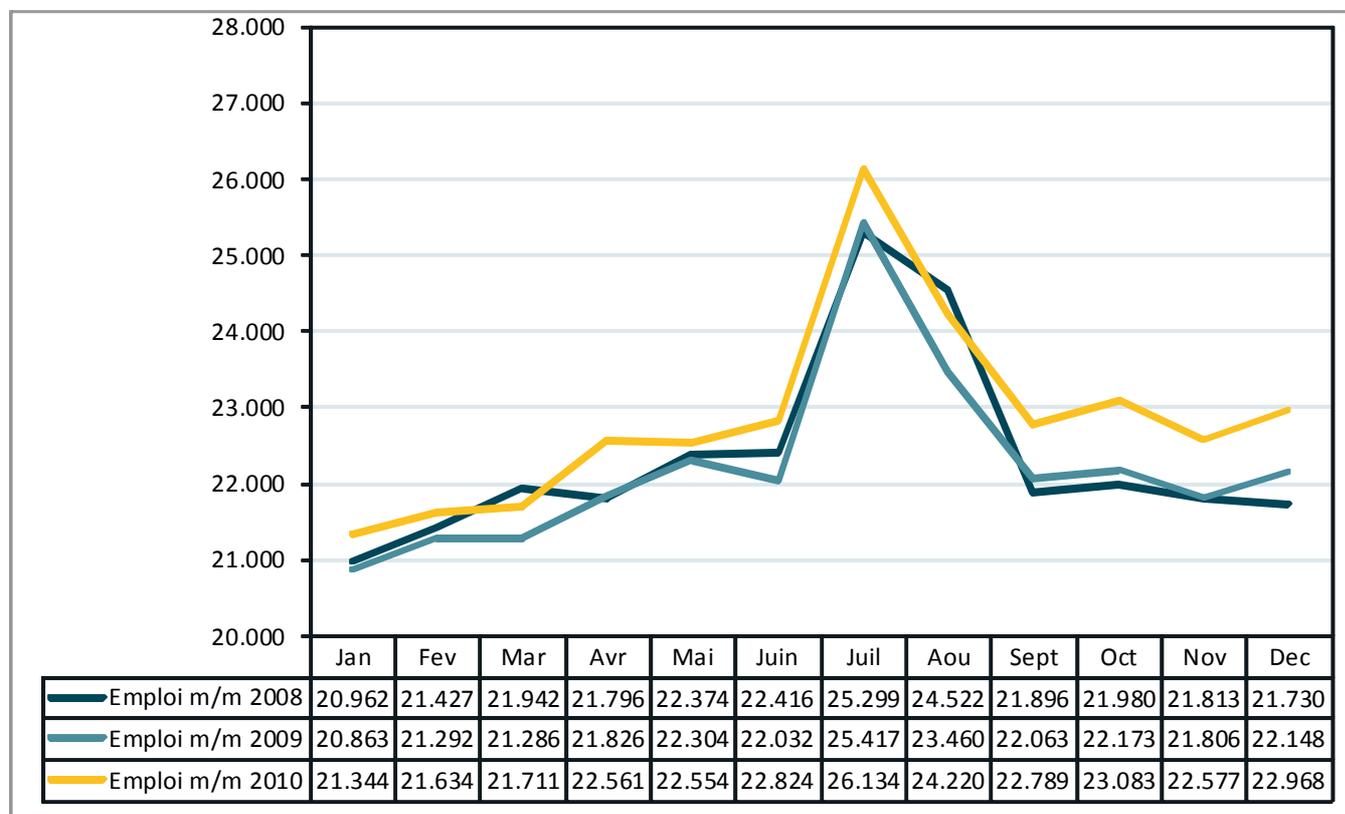


Source : Institut Destrée & CDC Tourisme

Une partie des emplois du tourisme n'est pas appréhendée par cette méthode. Il s'agit tout d'abord des emplois intérimaires liés à l'industrie du tourisme, indétectables dans les bases de données de l'ONSS. Ensuite, une part de l'emploi peut s'exercer en Wallonie mais pour le compte d'un employeur dont le siège est situé dans une autre région. Cet emploi échappe à la méthode et impacte notamment l'emploi dans les grandes surfaces commerciales. Enfin, il convient aussi de prendre en considération l'emploi dans l'enseignement du tourisme, les emplois indirects qui contribuent à la qualité de l'expérience touristique (aménagement et entretien du territoire...) et des emplois non déclarés (bénévoles ou travail en noir). Néanmoins, la méthode utilisée semble capter l'essentiel de l'emploi lié au tourisme et permettra de voir son évolution sur une période prévue de 2008 à 2013.

De 2008 à 2010, l'emploi salarié lié au tourisme a évolué à la hausse. La progression est plus palpable en haute saison. De janvier à mars, l'emploi salarié est à son niveau le plus bas pour le tourisme en Wallonie. Le pic annuel de l'emploi salarié lié au tourisme se situe au mois de juillet et, dans une moindre mesure, au mois d'août. Décembre voit le nombre d'emploi remonter sensiblement. La saison touristique semble être relativement courte mais bien marquée en Wallonie, comme l'indique le schéma qui suit.

L'emploi salarié lié au tourisme est surreprésenté par rapport à l'ensemble de l'emploi salarié dans les provinces de Liège, Namur et surtout du Luxembourg. Les Maisons du Tourisme où l'emploi lié au tourisme est le mieux représenté sont celles du pays d'Houffalize-La Roche (deux communes très touristiques en termes d'équipement), du pays d'Ourthe et d'Aisne et du pays des sources.



Source : Institut Destrée

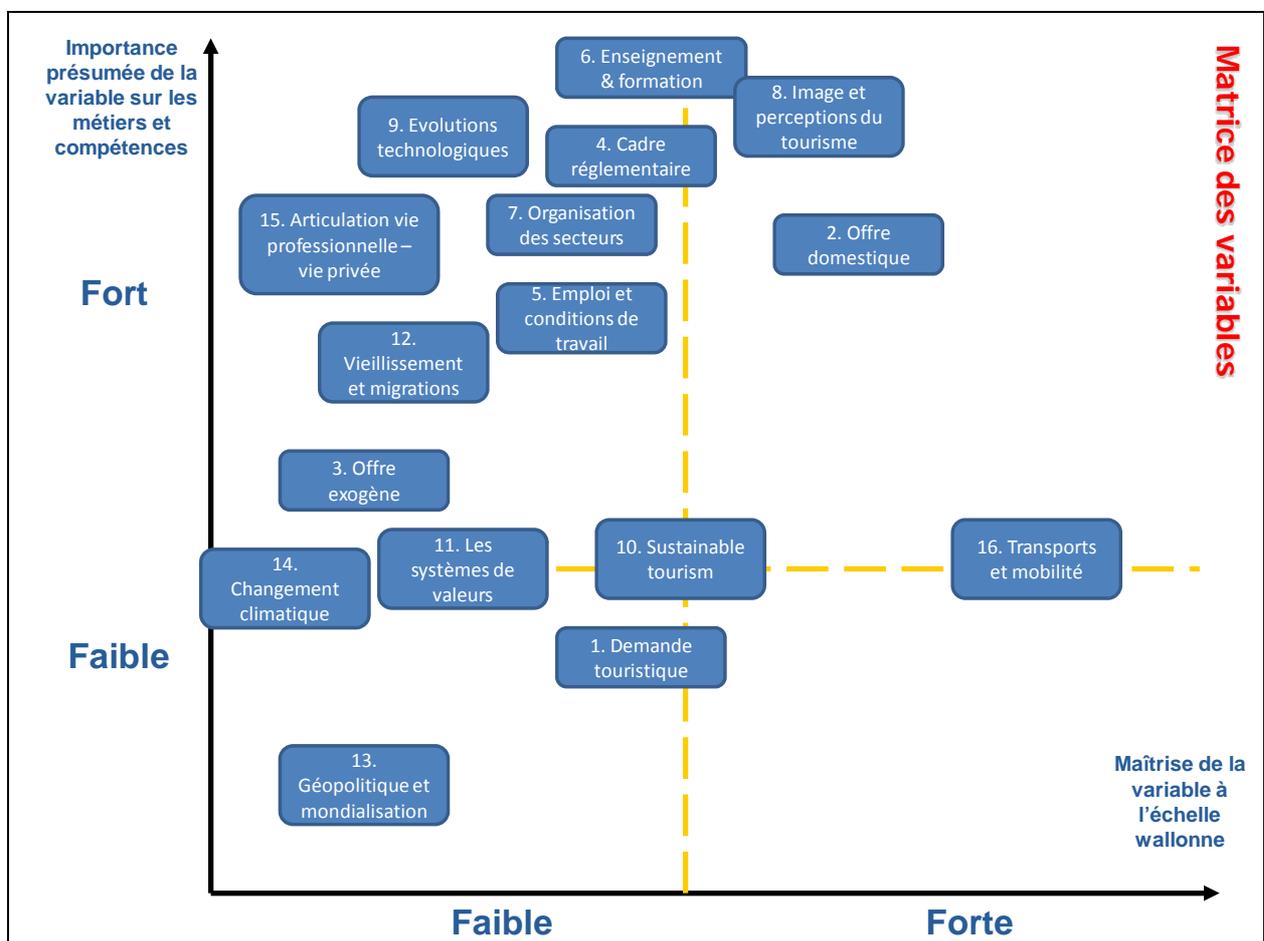
Les secteurs d'activité qui contribuent le plus à l'emploi touristique sont la restauration à service complet, les hôtels et hébergement similaires ainsi que le commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire. Ces secteurs d'activité peuvent varier sensiblement d'une province à l'autre. Notons encore que l'emploi salarié du tourisme est davantage féminin que l'emploi salarié wallon (55 % environ contre 49 % pour l'ensemble des secteurs).

### Prévoir et anticiper : l'approche prospective

La prospective est une démarche indépendante, dialectique et rigoureuse, menée de manière transdisciplinaire et collective. La prospective est destinée à éclairer les questions du présent et de l'avenir, d'une part en les considérant dans leur cadre systémique et complexe et, d'autre part, en les inscrivant dans la temporalité. Exploratoire, la prospective permet de déceler les tendances d'évolution, d'identifier les continuités, les ruptures et les bifurcations des variables (acteurs et facteurs) de l'environnement, ainsi que de déterminer

l'éventail des futurs possibles<sup>6</sup>. Dans le cadre du tourisme wallon, la démarche prospective s'est appuyée sur des ateliers réunissant des experts du secteur. Elle s'est déclinée en 3 étapes pour aborder la question du diagnostic, des enjeux, de la vision et de la stratégie.

La première étape visait à identifier et à décrire les principales variables ayant un impact sur l'emploi, les métiers et les compétences. 16 variables ont été dégagées par les différents groupes d'experts<sup>7</sup> allant de l'offre et de la demande touristiques à la mobilité et aux transports en passant par le vieillissement de la population, l'enseignement et la formation, l'image du tourisme wallon... Ces variables ont pu être disposées dans une matrice en fonction de la maîtrise de la variable à l'échelle wallonne et de l'importance présumée de la variable sur les métiers et compétences. Cinq familles de variables ont été identifiées : les variables d'environnement à suivre et anticiper ; les variables concurrentielles pour lesquelles il faut rester compétitif ; les variables ressources où il faut viser l'excellence, les variables structurelles et culturelles à rationaliser et les « fondamentaux » où il faut corriger les déficits et développer l'attractivité.



Source : Institut Destrée

Une deuxième étape a consisté à anticiper les moments critiques et les rendez-vous à venir, tout d'abord en analysant rétrospectivement l'évolution du tourisme durant les 25 dernières

<sup>6</sup> [www.intelliterwal.net/glossaire](http://www.intelliterwal.net/glossaire)

<sup>7</sup> Différents acteurs du tourisme ont participé à ces ateliers : des représentants de l'enseignement, du Commissariat général au tourisme, des secteurs professionnels (autocars, HORECA...), des gestionnaires d'attractions, des Maisons du Tourisme, des Musées et Sociétés en Wallonie, de l'IFAPME, du Forem...

années, ensuite en examinant les points de rupture pouvant permettre la construction de scénarios alternatifs. Plusieurs facteurs potentiellement porteurs de changement ont été identifiés de la sorte : l'émergence d'un tourisme plus responsable, appuyé par le nouveau CWATUPE<sup>8</sup> en 2014 ; la financiarisation du tourisme (disparition progressive des établissements familiaux au profit de groupes internationaux qui voient le tourisme comme un placement financier) ; l'avènement à l'horizon 2015 du M-tourisme (M pour mobile)...

La troisième étape a permis de définir une grille d'analyse des comportements souhaitables et non souhaitables dans les pratiques professionnelles des métiers du tourisme, afin, notamment, d'identifier et de segmenter des enjeux pour les publics potentiels du Centre de compétence Tourisme : travailleurs, employeurs, étudiants, demandeurs d'emploi. Par exemple, en ce qui concerne les employeurs, trois enjeux semblent incontournables : tout d'abord, l'anticipation des changements, l'adaptation et la prise de risque, ensuite la professionnalisation des systèmes de management et enfin, la mise en réseau des acteurs et l'efficacité de l'organisation des filières touristiques. D'autres enjeux, détaillés dans l'étude complète<sup>9</sup> ont été mis en lumière pour les travailleurs (en emploi ou non), les étudiants et les systèmes d'enseignement et de formation.

### **Offre et demande d'emploi dans le secteur**

Cette partie de l'analyse était plus particulièrement réalisée par l'AMEF (FOREm) dans un cadre de réflexion complémentaire mais n'impliquant pas l'Institut Destrée et le Centre de Compétences « Tourisme ».

En Wallonie, tout demandeur d'emploi inscrit au Forem est « positionné » sur un ou plusieurs métiers par son conseiller-référent en fonction de ses compétences, de son expérience sur le marché du travail ou de son projet professionnel. Il est parfois délicat de lier les métiers qui caractérisent les demandeurs d'emploi aux secteurs professionnels des entreprises. En effet, si certaines professions semblent orientées vers un seul secteur (un maçon et le secteur de la construction), d'autres sont plutôt transversales (pensons aux secrétaires, aux agents d'accueil).

Au 30 juin 2011, le Forem comptait environ 20 000 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) positionnés dans les métiers du tourisme et de l'Horeca (un peu plus de 12 500 DEI pour des métiers de l'Horeca, et de 7000 pour des métiers du tourisme). Les métiers les mieux représentés sont ceux qui ont trait à la restauration et à l'accueil. Les DEI positionnés sur ces deux secteurs sont, en moyenne, plus jeunes que la moyenne wallonne et avec une inoccupation moins longue (la main d'œuvre serait plus mobile). Les femmes sont également mieux représentées.

Parallèlement, le Forem a enregistré, en 2011, 8 000 opportunités d'emploi pour les métiers de l'Horeca et 3 500 opportunités pour les métiers du tourisme, ce qui représente 7,5 % des opportunités diffusées par le Forem. Les métiers les plus recherchés sont, dans l'ordre, le serveur en restauration, l'employé de restauration, le cuisinier, l'aide de cuisine et l'agent d'accueil.

---

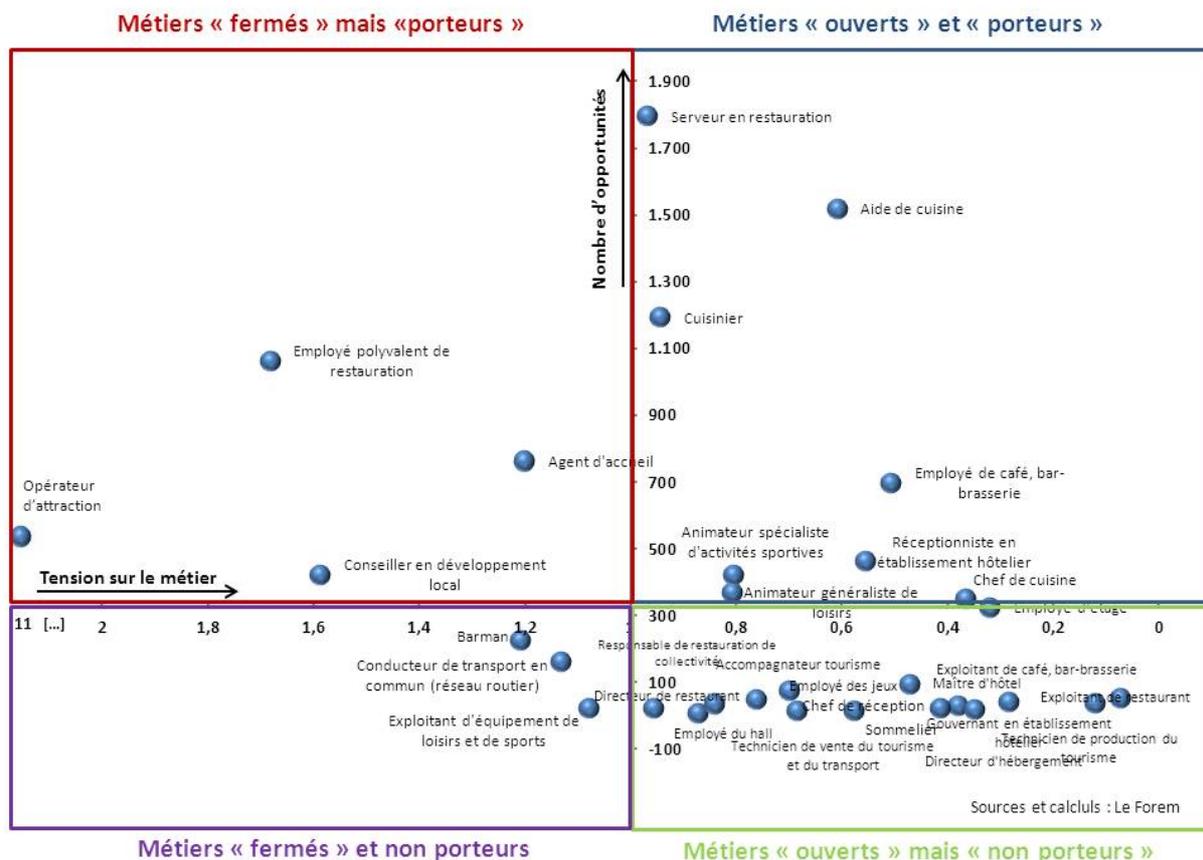
<sup>8</sup> Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie.

<sup>9</sup> <http://www.formation-tourisme.be/actualites/assises-de-lemploi-dans-le-tourisme-en-wallonie/>

La représentation géographique des DEI et des offres par direction régionale du Forem montre un déséquilibre entre certaines régions où la main d'œuvre semble importante et les opportunités faibles (Hainaut occidental, Charleroi). A l'inverse, certaines régions semblent manquer assez nettement de candidats en regard des opportunités proposées, comme Namur, Verviers et Liège.

Pour approfondir l'analyse par métier, un exercice de classification a été mené à bien. En fonction de la tension du métier (le ratio de nombre de DEI positionnés en 2011 sur le nombre d'opportunités gérées par le Forem) et du nombre d'opportunités diffusées par le Forem en 2011, quatre classes de métiers ont pu être définies.

- En premier lieu, on retrouve des métiers « ouverts » (peu de DEI positionnés sur le métier par opportunité) et « porteurs » (nombre important d'offres pour ce métier). Le serveur en restauration, l'aide de cuisine, le cuisinier, l'employé de café, l'animateur spécialiste d'activités sportives, le réceptionniste d'établissement hôtelier... font partie de cette classe.
- A côté de cette classe existent aussi des métiers « porteurs » (nombre important d'opportunités) mais « fermés » (nombre important de DEI par offre). Cette classe reprend l'agent d'accueil, l'employé polyvalent de restauration, l'opérateur d'attraction et le conseiller en développement local.
- Une troisième classe regroupe les métiers « ouverts » mais « non-porteurs » (car peu d'offres). Il s'agit pour la plupart de métiers qui comptent moins de 100 opportunités pour l'année 2011. On retrouve dans cette classe la plupart des métiers liés à des fonctions de management.
- Une dernière classe enfin reprend les métiers « fermés » et « non-porteurs », comme le barman, le conducteur de transport en commun ou l'exploitant d'équipement de loisirs et de sport.



Source : le Forem

Certains métiers doivent-ils être catégorisés comme métiers en demande et faire partie des actions JobFocus menées par le Forem ? Ce fut le cas en 2012 pour les cuisiniers et les réceptionnistes d'établissement hôtelier. Est-il nécessaire de procéder à un travail sur le positionnement ou la réorientation de demandeurs d'emploi ? Par exemple, quelles compétences acquérir pour passer d'employé polyvalent de la restauration à aide de cuisine ?

A plus d'un titre, les Assises de l'emploi dans le tourisme ont constitué le point de départ d'une réflexion à plus grande échelle sur l'avenir du secteur et des métiers du tourisme en Wallonie. L'évaluation de l'emploi dans le secteur peut devenir un indicateur de référence et sera mis à jour pendant plusieurs années par le FOREM. La création d'un tableau de bord, plus complet, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du secteur devrait être un objectif final atteignable. En ce qui concerne l'approche prospective, ce *work in progress* devra être régulièrement alimenté pour permettre au tourisme d'affronter au mieux les défis qui l'attendent dans les années à venir, notamment à travers un travail de veille et de communication stratégique.

L'ensemble des publications relatives aux assises du tourisme sont disponibles via <http://www.formation-tourisme.be/actualites/assises-de-lemploi-dans-le-tourisme-en-wallonie/>